



Lettre aux adhérents N°21 Eté 2017

Beaucoup de choses se sont passées au sein de Maisons de Paysannes de France durant ce premier semestre. Notre siège national connaît des problèmes financiers d'importance. Ainsi, pour les délégations qui le pouvaient, des soutiens financiers ont été demandés. Malgré cette aide, le national a été contraint de se séparer de deux salariées : Agnès et Isabelle. Il ne reste plus désormais que Camille en charge de la communication. De plus, les locaux parisiens sont désormais partagés avec la Fondation Patrimoine et Environnement pour permettre de mutualiser les frais fixes.

Bref pas simple tout cela. Le contexte actuel est en effet assez contraint pour le milieu associatif. Nous même, au niveau local, nous connaissons des difficultés à être audible. Les fusions des diverses collectivités et les obligations de la loi NOTRE font qu'à nouveau cette année nous sommes encore dans le flou le plus complet.

En effet, même si, sur le papier, les fusions sont actées depuis début janvier, concrètement celles-ci sont toujours en cours en raison des difficultés d'harmonisation et de choix de compétences. Il nous faut encore faire avec et voir ce que demain sera fait.

Nous aussi on a fait des petits changements. Nous avons changé d'opérateur téléphonique. Notre opérateur historique nous revenait à des coûts mensuels exorbitants en forfait internet et téléphonique. Désormais nous avons souscrit à une offre de dégroupage totale chez FREE. Nous faisons de réelles économies et en plus, contrairement aux affirmations de l'opérateur téléphonique historique, cela fonctionne très bien même beaucoup mieux qu'avec eux. Désormais nous sommes joignables au **09 62 11 53 64**. Nos horaires d'ouverture sont toujours les lundi, mardi et jeudi.

Autrement, ce semestre, nous avons fait beaucoup mais alors beaucoup d'actions. Le bilan est très mitigé. La grande période électorale n'a pas facilité la mise en place des actions. C'est une certitude. Autant nos ateliers ont été plébiscités, autant les actions grand public que nous organisons ou pas (où nous sommes invités) n'ont pas connu une franche fréquentation. Mais bon, c'est général.

Pour cette période estivale, nous n'avons pas développé d'actions propres à Maisons Paysannes en raison d'une non disponibilité des bénévoles et surtout d'une offre en animations très conséquente pour cette période de l'année. Nous ne vous ferons pas la liste des animations patrimoine car elles sont très, très nombreuses. Vous pouvez vous rapprocher des services culture et patrimoine des villes du département et notamment des Villes d'Art et D'histoire qui proposent toutes un grand choix d'activités. Vous pouvez ainsi consulter les programmes de l'espace découverte en Pays du Cognac, les programmes de Ville d'Art et d'Histoire de Confolens et d'Angoulême et surtout consulter le magazine SORTIR.... Bref il y a beaucoup (voir trop) de choses à faire et à voir cet été dans notre beau département.

Le local de l'association sera fermé les trois premières semaines d'août en raison des congés de notre salariée.

Je vous souhaite à tous et à toutes de passer un très bon été et à la rentrée de septembre.

Le président, Frédéric Chauvin

Le travail associatif

Nous avons rencontré et échangé avec des associations nouvellement créées avec qui nous pouvons travailler en commun dans un futur plus ou moins proche.

L'association AVRIL (Artisanat, Valorisation, Récupération, Insolite, Locale)

Il s'agit d'une recyclerie : on donne tout ce que l'on ne veut plus (des vêtements aux objets les plus divers) et l'association les revend. Ainsi on évite les déchets et on achète à petit prix ! Cette recyclerie a été créée en 2016 pour le territoire du Rouillacais. Elle est accueillie sur la commune de Saint-Cybardeaux dans l'ancien presbytère.

Après une rencontre nous envisageons (pourquoi pas cet automne) de vous proposer une action commune avec nos deux associations. Cette journée d'animations pourrait comprendre une visite autour du presbytère/église de St-Cybardeaux et un après-midi pratique autour de la restauration avec la contrainte de l'eau (vivier). Vous pouvez également venir faire vos achats à la recyclerie (ouverte le samedi) car il ya beaucoup d'objets anciens très intéressants.

La responsable Melle Rondaud est joignable au 06 20 26 08 95.

L'association balets des Moulins

C'est une association créée dans le printemps. Son but est de faire en sorte de restaurer les balets (auvent) présents devant les moulins de Javrezac près du Né. En effet, ces balets ont besoin de restauration. Une souscription sera ouverte pour financer les travaux. En attendant nous envisageons de faire avec eux une journée d'étude sur la charpente et la couverture. Cette journée pourrait avoir lieu en septembre. Là aussi si vous êtes intéressés vous pouvez prendre contact avec l'association à association.baletdesmoulins@sfr.fr

L'association de sauvegarde du patrimoine de Graves St Amant

Encore une jeune association de sauvegarde du patrimoine. Cette association désire restaurer son patrimoine et notamment concernant un pont. Nous avons été sollicités pour conseiller cette jeune association dans la restauration de ce patrimoine. Là aussi c'est en cours de réflexion.



Formation professionnelle

Nous avons rencontré M. Labrune directeur de l'ARFAB. C'est un organisme de formation créé en 1989 par la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB). Cet organisme de formation propose des formations sur les thèmes de la transition énergétique, l'hygiène, qualité et sécurité, la gestion d'entreprise, les techniques du bâtiment et travaux publics.

Ces formations sont à destination des artisans, chefs d'entreprises, conjoints et salariés.

Maisons Paysannes de Charente a été sollicitée pour animer cet automne une formation de 4 jours à destination d'une dizaine d'artisans de Charente sur la restauration du patrimoine bâti. En effet ces entreprises artisanales souhaitent obtenir la qualification QUALIBAT mention Patrimoine Bâti. Au sein de cette mention les entreprises artisanales doivent connaître :

- l'histoire et le style du patrimoine bâti local,
- les techniques et les matériaux traditionnels utilisés localement,
- les pathologies de ce patrimoine bâti et les solutions techniques d'intervention.

Au cours de la formation que nous proposerons nous ferons deux journées théoriques avec le CAUE Charente sur la découverte du bâti charentais et de sa spécificité notamment grâce à des visites de terrain pour apprendre à regarder. Ces deux jours théoriques seront complétés par des journées pratiques où nous apprendrons les techniques spécifiques au bâti ancien : faire un enduit à la chaux, faire des décors à la chaux, monter un mur en moellons, réaliser des menuiseries à l'ancienne.

Cette démarche nous semble très pertinente car de nombreuses personnes cherchent des artisans qualifiés pour faire réaliser leurs travaux.

Qu'est-ce que c'est que QUALIBAT ?

QUALIBAT a pour mission de promouvoir la fiabilité dans le bâtiment.

A travers les labels de qualification et de certification, l'organisme QUALIBAT valorise une sélection d'entreprises de toutes spécialités et de toutes tailles ayant fait preuve de leurs compétences et de leur savoir-faire.

Pour identifier les acteurs de confiance du bâtiment, référez-vous à QUALIBAT !

QUALIBAT, association loi 1901, a pour mission de promouvoir la fiabilité dans le bâtiment.

Depuis 1949, QUALIBAT a une mission d'intérêt public. L'organisme est né de la volonté des professionnels du bâtiment de valoriser la compétence et la fiabilité afin que la confiance accompagne systématiquement tout projet de construction et rénovation.

QUALIFICATIONS ET CERTIFICATIONS

Les qualifications et certifications délivrées par QUALIBAT reposent sur une parfaite transparence des informations administratives, juridiques, financières et techniques que les professionnels produisent au moment de leur demande et lors des contrôles annuels.

La qualification professionnelle d'entreprise

C'est la reconnaissance de la **capacité d'une entreprise ou d'un artisan à réaliser des travaux dans une activité donnée.**

Elle s'accompagne d'une classification en effectif et en chiffre d'affaires, témoignant de ses moyens humains et de son envergure financière.

Sa validité est de quatre ans. À l'issue de cette période, elle est remise en jeu par le biais d'une révision approfondie.

La certification métier

Parce qu'elles comportent des risques pour l'environnement ou la sécurité et qu'elles s'intègrent dans un cadre très normé ou réglementé, certaines activités nécessitent un dispositif d'évaluation plus exigeant.

Pour répondre ainsi aux attentes des donneurs d'ordre, QUALIBAT a mis en place des certifications métiers, s'appuyant sur des référentiels spécifiques.

L'entreprise ou l'artisan doit, non seulement satisfaire à tous les critères de la qualification, mais aussi fournir les modes opératoires, assurer la traçabilité complète des travaux réalisés et se soumettre régulièrement à des audits d'expertise destinés à contrôler sa maîtrise des processus de réalisation.

Des systèmes d'évaluation rigoureux

L'attribution d'une qualification, comme d'une certification, implique un jugement de valeur sur la compétence technique des entreprises. C'est pourquoi **chaque candidature fait l'objet d'une procédure rigoureuse, qui s'appuie sur des référentiels précis.**

Après vérification du dossier par rapport aux exigences du référentiel, **celui-ci est soumis, selon la spécialité ou le degré de technicité visé, à une commission départementale ou nationale.**

Ce sont les professionnels du secteur, tous bénévoles et indépendants, qui constituent ces commissions : architectes, maîtres d'ouvrage publics et privés, bureaux de contrôle et entreprises.

LE RGE

Transition énergétique et mention RGE

Pour atteindre ses objectifs ambitieux, le plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH) accompagne les ménages dans leurs projets de travaux d'économies d'énergie en proposant des aides financières adaptées à chaque situation (CITE, ECO-PTZ...)

C'est au travers de la mention RGE, « Reconnu Garant de l'Environnement », que les entreprises et artisans du bâtiment peuvent faire bénéficier d'aides et de subventions à leurs clients particuliers pour leurs travaux de rénovation énergétique.

Dans ce contexte, le rôle de QUALIBAT est de guider les clients des entreprises et artisans pour trouver, dans un environnement commercial foisonnant, les professionnels RGE les plus à même de conduire leurs travaux d'amélioration énergétique.

Mais QUALIBAT a également pour rôle de contribuer à la montée en compétence des entreprises et des artisans du bâtiment en apportant une image forte du secteur de la construction : des professionnels unis pour la performance énergétique, soucieux de la qualité des travaux qu'ils effectuent et de la satisfaction de leurs clients.

Aux côtés des autres organismes qualificateurs signataires de la charte RGE, QUALIBAT s'est donc engagé à :

- rendre plus lisible le système actuel des signes de qualité ;
- favoriser l'accès des entreprises du secteur de la construction à la reconnaissance formelle des compétences acquises dans le domaine de l'amélioration énergétique, via la mention RGE ;
- faciliter, les « passerelles » entre les dispositifs d'évaluation gérés par les différents organismes de qualification
- renforcer la promotion du RGE auprès des particuliers et des maîtres d'ouvrage professionnels, pour limiter les risques de contre-performance et de non qualité dans le domaine de la rénovation énergétique.

Maisons Paysannes de Charente participe aux commissions départementales de QUALIBAT. Les coordonnées de QUALIBAT Charente sont :

Délégation Aquitaine - Poitou-Charentes

Agence d'Angoulême

203 rue Saint Roch

16000 ANGOULEME

Tél. : 05 45 92 15 10 Fax : 05 45 93 24 47 Email : angouleme@qualibat.com

Le Hors-Série national

Découvrez toute la diversité et la beauté des **DÉCORS DE TOITS** traditionnels avec le nouveau hors-série **Maisons Paysannes de France** !

Forts du succès du premier hors-série édité conjointement sur les [Murs de clôtures](#) en 2014, Maisons Paysannes de France et la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine s'associent à nouveau cette année pour publier un numéro exceptionnel consacré à la richesse des **DÉCORS DE TOITS** dans la construction ancienne.



**maisons
paysannes
de france**

ASSOCIATION NATIONALE DE SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE RURAL BÂTI ET PAYSAGER
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

CONTACT : Camille Morvan - 01 44 83 63 64
communication@maisons-paysannes.org

www.maisons-paysannes.org



Le toit constitue l'ultime protection de l'édifice qu'il recouvre, contre la pluie, la neige, le froid ou la chaleur. Largement banalisé aujourd'hui, il bénéficie pourtant dans l'architecture traditionnelle d'un traitement où inventivité et créativité ne cessent d'en réduire la raideur géométrique. Mis à part la diversité des matériaux et le panachage des coloris des couvertures qui en découle, divers éléments rapportés servant autant à l'éclairage qu'au décor et à l'étanchéité de la toiture sont présentés ici, grâce à de nombreuses photographies, ainsi que des dessins, dont certains sont des relevés *in situ* : lucarnes, cheminées, girouettes, épis de faitage et coqs de clocher. Ces pièces rares apportent des informations précieuses sur les techniques utilisées et l'histoire des bâtiments, mais aussi sur les traditions populaires.

Un hors-série :

- ✓ qui permet de présenter le savoir-faire de nombreux artisans à faire perdurer ;
- ✓ qui contribue à faire connaître le travail passionné de propriétaires et d'associations qui conservent et restaurent à l'identique ces décors constitutifs de l'âme d'un bâtiment ;
- ✓ qui invite chacun à prendre conscience de la richesse de notre patrimoine rural bâti et paysager pour mieux le préserver et résister à la tendance actuelle de son uniformisation.

Hors-série « Décors de toits » édité en juin 2017 par Maisons paysannes de France en partenariat avec la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine Rédigé par Christel Guillot, technicienne des services culturels et des bâtiments de France au Centre de recherches sur les Monuments historiques (CRMH)

Pour découvrir et commander le hors-série :

www.maisons-paysannes.org - 15 €

MAP

Médiathèque de l'architecture
et du patrimoine

11 RUE DU SEMINAIRE DE CONFLANS
94220 CHARENTON-LE-PONT

CONTACT : Thomas Riquet - 01 30 85 67 78
thomas.riquet@culture.gouv.fr

www.mediathèque-patrimoine.culture.gouv.fr

BON DE COMMANDE

HORS-SÉRIE DÉCORS DE TOITS



Découvrez toute la richesse des DÉCORS DE TOITS dans la construction ancienne avec le nouveau hors-série **Maisons Paysannes de France** : le toit constitue l'ultime protection de l'édifice qu'il recouvre, contre la pluie, la neige, le froid ou la chaleur. Largement banalisé aujourd'hui, il bénéficie pourtant dans l'architecture traditionnelle d'un traitement où inventivité et créativité ne cessent d'en réduire la raideur géométrique.

Richement illustré par de nombreuses photographies, le hors-série présente également des dessins, dont certains sont des relevés in situ : lucarnes, cheminées, girouettes, épis de faîtage et coqs de clocher. Ces pièces rares apportent des informations précieuses sur les techniques utilisées et l'histoire des bâtiments, mais aussi sur les traditions populaires.

Hors-série « Décors de toits » édité en juin 2017 par Maisons paysannes de France en partenariat avec la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine Rédigé par Christel Guillot, technicienne des services culturels et des bâtiments de France au Centre de recherches sur les Monuments historiques (CRMH)

Pour découvrir le hors-série et le commander directement en ligne :
www.maisons-paysannes.org

Bon de commande

Hors-série « Décors de toits »

Quantité	Prix unitaire	Montant
----	17 €	----- €
Total		<input type="text"/>
<i>Frais de port inclus</i>		

A retourner par courrier avec règlement par chèque
à l'ordre de Maisons Paysannes de France : 8 passage des Deux Soeurs, 75009 Paris
Renseignements au 01 44 83 63 63 ou sur librairie@maisons-paysannes.org

Coordonnées de facturation	
Nom, prénom :	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>
Code postal :	<input type="text"/>
Ville :	<input type="text"/>
Tel :	<input type="text"/>
Email :	<input type="text"/>

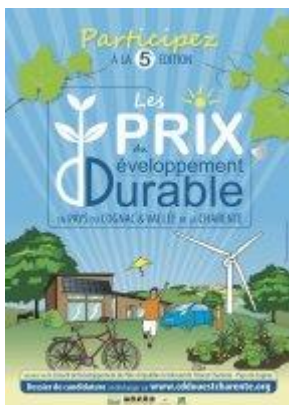
Coordonnées de livraison <i>Si différente</i>	
Nom, prénom :	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>
Code postal :	<input type="text"/>
Ville :	<input type="text"/>
Tel :	<input type="text"/>
Email :	<input type="text"/>

Je désire une facture

Date : __/__/2017

Signature :

Nous avons été primés !



Le conseil de développement du Pays du Cognac a organisé cette année la cinquième édition du prix de développement durable. Maisons Paysannes de Charente a déposé un dossier

Le conseil de Développement du Pays Ouest Charente-Pays du Cognac a pour support juridique une association loi 1901 dont les derniers statuts approuvés sont consultables en ouvrant ce document :

Ses buts :

- il est une force de proposition pour le Pays,
- il favorise la concertation et la coopération entre les acteurs du Pays (les élus et la société civile),
- il est associé au suivi et à l'évaluation des orientations prises lors de la révision de la charte de développement durable du territoire.

Ses Missions

- sensibiliser, informer et former les acteurs locaux sur le développement durable sous ses aspects économiques, sociaux, culturels et environnementaux,
- répondre aux demandes émanant des élus, comme de la société civile, sur le développement durable,
- initier et accompagner la mise en œuvre de projets thématiques sur le développement durable,
- faciliter l'accès à l'information et l'orientation des porteurs de projets.

Il organise avec des partenaires publics et privés un prix du développement durable avec différentes catégories.

Définissons le développement durable

La notion de développement durable ne nous semble pas réductible à une seule définition. Elle s'applique à tous les domaines et présente de multiples facettes. C'est ce qui en fait la richesse.

Parce que nous croyons qu'agir pour un développement plus citoyen passe par des actions quotidiennes, que chacun peut contribuer à améliorer la qualité de vie de nos territoires, nous avons mis en place le prix du développement durable.

Le développement durable se définit en 4 dimensions : environnementale, sociale, économique et citoyenne.

Maisons Paysannes de Charente a obtenu le deuxième prix dans la catégorie FORMATIONS. Outre la belle reconnaissance pour le travail accompli par nos bénévoles, nous avons également reçu une « récompense » de 300€. Nous tenons à en remercier le conseil de développement.

Le palmarès de l'édition 2017 est le suivant :

PALMARES 2017

Agriculture – viticulture

1er prix : **Les Jardins du végétal**

1er prix : **Les Jardins d'Isis**

Collectivités

1er Prix : **Mairie de La Couronne**

1er Prix : **Mairie de Challignac**

Associations

Félicitations et reconnaissance du jury : **Charente Nature**

MPF16 09 62 11 53 64

1er Prix : **Cyclofficine**
2ème Prix : **Mémoires Fruitières Des Charentes**

Entreprises

Félicitations et reconnaissance du jury : **Revico**
1er Prix : **Bati-paille constructions**
2ème Prix : **Cognac Emballages Services**
Encouragements : **Cigales « Le compte 5 »**

Enseignement – Formation

1er Prix : **EREA Atelier 101**
2ème Prix : **Maisons Paysannes de Charente**
3ème Prix : **Collège Claudie Haigneré de Rouillac**

Particuliers

1er Prix : **Annette et Philippe CHASSERIEAU**
Encouragements : **Moulin de la Gravelle**

Création artistique

1er Prix : **No Mad Cie.i.Si**
2ème Prix : **Catherine CHABERT**
3ème prix : **SNC les Frères Moine**

Artisans – Commerçants

1er Prix : **Locobio**
2ème Prix : **Le Bio d'ici**
3ème Prix : **EIRL coiffure**

Prix « coup de cœur » du jury :
« Village Gabarier »



Pigeonnier du château Chesnel à Cherves-Richemont

Travail de partenariat avec Maisons Paysannes de Charente-Maritime et ANLP

Nous participons au comité de pilotage pour rédiger sous l'égide de l'association ANLP (Antenne Nature Loisirs Patrimoine) un livret sur les pigeonniers en Vallée de l'Antenne (de Cherves-Richemont à Matha : grosso modo).

Différentes réunions auront lieu d'ici la fin de l'année pour une publication prévue au printemps 2018. Dans ce livret sera présenté : l'histoire, la typologie, les fonctions du pigeonnier. Quelques pages seront consacrées aux pigeonniers hors secteurs géographique.

Ce livret sera ensuite disponible à la vente. Nous vous en tiendrons informer dans ces pages.

Le patrimoine à la Région Nouvelle-Aquitaine

Nous sommes conviés à participer très prochainement à une réunion d'informations de la Région Nouvelle-Aquitaine sur la perspective du nouveau règlement d'intervention en faveur du patrimoine qui sera commune aux trois sites de Bordeaux, Limoges et Poitiers, il est prévu un temps d'échange et de concertation avec les acteurs de la filière patrimoine le lundi 10 juillet.

C'est une bonne nouvelle en soi. Souvent le patrimoine est le parent pauvre des politiques publiques pour une fois qu'il est mis à l'honneur, ne boudons pas notre plaisir.

Nous élaborons durant cette période estivale le programme d'activités pour la rentrée de septembre mais voici déjà quelques pistes :

- septembre : journées européennes du patrimoine aux Bouchauds et Journée d'étude sur la charpente et la couverture.
- octobre : journée avec l'association AVRIL + sortie découverte
- novembre : salon du patrimoine en collaboration avec le service Ville d'Art et d'Histoire de Cognac.

Il nous reste à définir les ateliers des Bouchauds et les sorties-découvertes. Si vous souhaitez que l'on aborde des thématiques merci de nous en faire part.

**maisons
paysannes
de france**



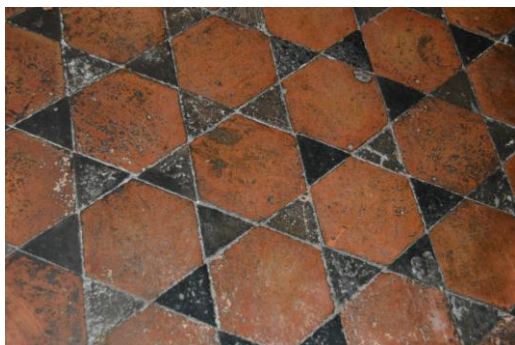
**Maisons Paysannes de
France délégation Charente**
Les Bouchauds
Rue de la Ferme
16170 SAINT-CYBARDEAUX
09 62 11 53 64

charente@maisons-paysannes.org

www.maisons-paysannes.org

Images du patrimoine

Au lieu de vous faire un bilan détaillé actions par actions de ce que nous avons fait durant ce premier semestre nous vous proposons de découvrir quelques images du patrimoine sur nos lieux d'actions. L'action la plus importante s'est déroulée à Bassac pour les Journées du Patrimoine de Pays, voici quelques photos commentées de ce patrimoine :



Carrelage en terre cuite alternant des motifs hexagonaux et triangulaires dit dallage à cabochon.

Traditionnellement la pose se fait avec un mortier de chaux à joint vif. Les deux triangles inversés représentent une symbolique : MELANGE DE L'AIR ET DE LA TERRE.



Toiture à la Mansart. Ici il y a une opposition entre la terre cuite et l'ardoise : l'ardoise est ostentatoire (matériau non local qu'il fallait acheminer). Nous observons la présence de deux épis de faitage et d'un couronnement de faitage en zinc et de deux grandes cheminées en pierre de taille.



Une maison d'ouvrier agricole avec sa porte dissymétrique en deux parties avec un dormant et un ouvrant. Présence d'une planche à pourrir : planche qui supportait les chocs et les intempéries et qui permettait de protéger le bas de porte. Ainsi quand la planche était pourrie on l'enlevait et on la remplaçait. C'était une économie de matériaux et du bon sens « paysan ». La vigne vierge se développe en façade pour permettre plus d'ombre en été et éviter ainsi la chauffe de la façade.



Charpente traditionnelle comportant une ferme composé d'un entrait, de deux arbalétriers, d'un poinçon et de contrefiches. Les chevrons et les voliges permettent ensuite de disposer les tuiles.



Maison de maître accompagnée de ces bâtiments annexes : un bâtiment en pavillon au toit d'ardoises et des granges écuries.



Cette maison de pays comporte une porte à imposte à lame pleine. La porte possède en partie basse une planche horizontale dite planche à pourrir. La peinture bleue des huisseries est traditionnelle.



Mur en moellons. A droite du chaînage mur recouvert d'un enduit, à gauche différents appareils de moellons. A noter « l'empilement » de moellons alors que le muret semblait fini (réhaussement).



Cette maison charentaise est sur 3 niveaux :
 - le rez-de-chaussée avec une porte centrale à imposte
 - un premier étage
 - les combles à grand surcroît.
 Chaque niveau est délimité par un bandeau saillant en pierre. La composition de la façade est symétrique.



Portail avec grille en fer. On trouve deux portes une pouvant être ouverte et l'autre murée (la porte des morts) ou de façon plus prosaïque pour obtenir une symétrie de construction. A noter la présence d'un banc en pierre. Les chapiteaux des pilastres sont de style composite.